

COMMUNIQUÉ

La DGS stoppe la vaccination dans les cabinets !

Plus de 35 000 médecins généralistes ont déjà choisi de s'investir dans la vaccination dans leur cabinet. Leurs patients avaient pris rendez-vous ou attendent pour se faire vacciner chez leur médecin généraliste ces prochaines semaines.

Comme l'ensemble de la profession, le Collège de la Médecine Générale a découvert avec stupéfaction la note DGS-Urgent du 7 mars 2021 qui, en ouvrant la possibilité de vacciner aux pharmaciens, demande à ceux-ci de ne pas commander de vaccins pour les médecins généralistes cette semaine.

Cette directive illustre parfaitement, s'il en était encore besoin, que la montée en charge de **cette campagne de vaccination ne dépend pas des vacinateurs mais bien des stocks de vaccins disponibles.**

Les pharmaciens font partie du trépied essentiel des soignants autour du patient en ville, et leur implication est bien entendu essentielle. Nous regrettons que cette implication survienne au moment où les critères de priorisation nécessitent encore de connaître les comorbidités du patient, comorbidités qui leur seront difficile à connaître. Il eut été plus logique de n'avoir lors de leur implication que des critères liés à l'âge. **Ainsi, à l'heure où de nombreux patients prioritaires attendent encore leur vaccin, cette décision ne peut que creuser les inégalités d'accès à la vaccination pour les patients les plus prioritaires.**

Au-delà de cette erreur logistique et éthique majeure, nous déplorons ce dénigrement de la médecine générale et cette volonté politique de mise en concurrence. La campagne nécessite la conjugaison des efforts de chacun, en exploitant au mieux les compétences spécifiques et la position privilégiée de chaque professionnel. **La population doit savoir qu'elle pourra toujours compter sur les médecins généralistes qui, en toute humilité, continueront malgré les obstacles à déployer tous leurs efforts pour sortir de cette crise sanitaire au plus vite.**

Le Collège de la Médecine Générale demande à la DGS qu'elle revienne sur cette mesure aberrante qui pénalise les patients et risque de mettre un coup de frein à cette campagne de vaccination.

Paris, le 8 mars 2021

Contacts presse

Pr Paul Frappé, Président du CMG /president@lecmg.fr
Pr Serge Gilberg, Vice-Président du CMG /s.gilberg@lecmg.fr